



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Marcel Zenhäusern (suppl.), CVPO, Lukas Jäger, SVPO, Michel Schnyder, CSPO, et Martin Roth (suppl.), CVPO.
Objet Non à un centre fédéral pour requérants d'asile à Tourtemagne
Date 08.05.2017
Numéro 4.0243

Actualité de l'événement

La Confédération est actuellement à la recherche de sites potentiels pour placer des centres fédéraux pour requérants d'asile (centres de départ) en Suisse romande, et notamment en Valais.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que la Confédération retiendrait, dans son Plan sectoriel pour la planification de l'asile, le petit village de Tourtemagne et son ancien aérodrome militaire pour accueillir un centre fédéral pour requérants d'asile, qui servirait de centre de procédure offrant plus de 480 places d'hébergement, ou de centre de départ disposant de plus de 250 places. Au contraire, les auteurs de cette intervention et le public n'ont été informés que récemment par les médias à propos du Plan sectoriel Asile et de la planification qu'il prévoit.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure

Un centre d'une telle capacité d'accueil entraînerait des bouleversements importants et des conséquences difficilement prévisibles à ce stade pour le village de Tourtemagne, qui compte 968 habitants. 480 places d'hébergement ou plus, comme cela est prévu, représenteraient exactement 50% de la population. Il serait raisonnable d'intégrer un centre fédéral pour requérants d'asile dans une plus grande agglomération, plus à même d'absorber les effets secondaires connus. Un tel centre placé si proche d'un petit village attise la peur et l'insécurité, en particulier chez les jeunes familles. De ce fait, une majorité de la population s'oppose à l'installation de ce centre. En outre, il pourrait bloquer ou même empêcher totalement des projets prévus par la commune.

Plusieurs arguments en défaveur d'un centre fédéral pour requérants d'asile à Tourtemagne viennent encore s'ajouter aux raisons mentionnées dans les critères d'urgence. Depuis des décennies, la population de Tourtemagne et des environs a eu plus que son lot d'inconvénients au nom de l'intérêt public. Avec les énormes nuisances liées à l'aérodrome militaire exploité pendant des décennies ainsi que le trafic de transit infernal à travers le village, les limites du supportable ont déjà été largement dépassées pour la population de Tourtemagne et des environs. L'ouverture du tronçon Loèche/La Souste – Gampel/Steg en novembre 2016 a permis de bien améliorer la qualité de vie de la population. Le potentiel de développement économique et social visé serait de nouveau anéanti au travers du nouveau fardeau qu'engendrerait un centre fédéral pour requérants d'asile.

Conclusion

Les auteurs partent du principe que le Conseil d'Etat a connaissance de ce Plan sectoriel Asile et lui demandent s'il est prêt à soutenir la commune de Tourtemagne – Unterems contre ce projet de la Confédération.